

COMPAGNIE DES EXPERTS DE JUSTICE

DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE BORDEAUX

www.bordeaux-expert.com

Le Président
Mme Nathalie MALICET-
GUERMEUR

Le Directeur de la formation
M Gilbert LABROUSSE

SESSION de FORMATION

11 Mars 2020.

Pôle juridique et Judiciaire
Amphithéâtre DUGUIT
35 Place Pey Berland
33000 Bordeaux



La Compagnie des Experts de Justice du ressort de la Cour d'appel de Bordeaux vous propose, dans le cadre des acquisitions de connaissances auxquelles doivent satisfaire les experts, une session de formation sur le thème :

« LE PRINCIPE DE LA CONTRADICTION »

Cette session est ouverte à tous les experts inscrits qui le désirent « Probatoires ou Quinquennaux » ainsi qu'aux éventuels postulants.

Pour des raisons de sécurité sur le site, et en complément de votre inscription préalable, vous devrez présenter une pièce d'identité lors de la signature de la fiche de présence.

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront enregistrées par ordre de réception.

Programme prévisionnel

8 H15 : Accueil des participants et signature de la fiche de présence

8 H 30 : Ouverture de la journée par **Mme Nathalie MALICET-GUERMEUR** Président de la Compagnie des Experts de Justice de Bordeaux et **M Gilbert LABROUSSE** Directeur de la formation.

8H45 - 10H15 Première partie

« Le principe de la contradiction »

(Aspect académique – Formation CNCEJ)
Gilbert LABROUSSE et Nathalie GROSLERON

10H15 -11H30 Deuxième partie :

« Débats – retours d'expériences – conseils »

Magistrat – Avocat - Experts
Gilbert LABROUSSE et Nathalie GROSLERON

11H30 – 12H Cocktail de clôture.